



Syndicat FO Policlinique Saint-Claude

Siège : UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE
19 Rue du Président Kennedy
02100 Saint-Quentin
Tél. : 03.23.65.66.66 - Fax: 03.23.65.66.61

Une infamie est en marche !

Lors du dernier CE, la Direction a osé présenter son intention de remettre en cause les quelques rares avantages dont nous disposons. Le motif est tout bonnement scandaleux : On nous dit qu'il faut nous aligner strictement sur la Convention collective parce que la gestion des payes est externalisée (!) et à cause des nouvelles réglementations de la Sécu (!!). **FOUTAISES !** Ces motifs ne sont pas fondés. Qui plus est, en comparaison des bénéfices engrangés sur le dos des salariés et de leur fibre soignante, le Groupe ne cherche qu'à engraisser un peu plus ses actionnaires.

- **Prime de nuit** : Elle passerait de 20 % à 10% du Tx horaire. Soit une baisse de salaire inacceptable.
- **Primes de dimanche et jours fériés (IDE)** : un peu plus de 48€ au-dessus de 8h de travail – la prime passerait à 0,4% du point, soit environ 30 €.
- **Astreinte Weekend** : Les 300% du tx horaire dès la 1^{ère} heure, passeraient à 200%.

Cela ne s'arrête pas là !

- Mise en place d'un FORFAIT CADRES pour éviter de payer les heures supplémentaires réellement effectuées.
- Délais de prévenance (quand on sait qu'ils ne sont déjà pas toujours respectés) **raccourcis à 72heures voire 48heures** (en cas d'urgence exceptionnelle).
- Annualisation pour TOUS (ce ne serait d'ailleurs même pas mis en négociation). L'accord actuel n'était déjà pas une merveille, on nous propose pire !

BREF ! Nous serions taillables et corvéables à merci (Merci VITALIA !).

APPEL A LA SOLIDARITE !

Ce qui est remis en cause pour les salariés de nuit n'est qu'un des éléments d'une attaque frontale et violente contre tous les salariés de la clinique et qui ne fait que commencer. Après les premiers attaqués, les seconds, ce sera VOUS !

Soyons solidaires, soyons unis face à de telles attaques.

**IL EST IMPOSSIBLE QUE VOUS ACCEPTIEZ DE
LAISSER FAIRE CELA !**

Syndicat FO SANTÉ PRIVÉ Policlinique Saint-Claude

Saint-Quentin, le 30 janvier 2013